



BAYROL

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)

Date d'impression 21.10.2002

Modifié 21.10.2002

Complete (Comp. 2, Algicide)

! 1. Nom du produit ou de la préparation et nom de la société

Nom commercial

Complete (Comp. 2, Algicide)

Rez.-Nr. 414800

Fabricant / fournisseur

BAYROL France S.A.

B.P. 32 - Rue Desaix, F-67451 Mundolsheim Cedex

Téléphone 03 88 81 76 00, Fax 03 88 20 15 94

Renseignements en cas d'urgence

Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris
Cedex 10

Téléphone 01 40 05 48 48

2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

Algicide pour le traitement des eaux de piscines. Composants: polymères cationiques

3. Dangers éventuels

4. Premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Assurer un traitement médical.

Après ingestion

Assurer un traitement médical.

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

eau

mousse

moyen d'extinction sèche

dioxyde de carbone

sable

Équipement de protection particulier

Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions relatives aux personnes

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux poissonneuses.

**Procédé de nettoyage/récupération**

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ramasser mécaniquement.

7. Manipulation et stockage**Précautions lors de la manipulation**

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

Aucune mesure spéciale est nécessaire.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

8. Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuel**Protection des mains**

gants en caoutchouc

Mesures générales de protection

Eviter tout contact oculaire

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques**Etat**
granulé**Couleur**
bleu**Odeur**
caractéristique**Informations relatives à la sécurité**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	ca. 7	20 °C	10 g/l	potentiometrisch	
Densité	ca. 1010 kg/m ³				

10. Stabilité et réactivité**11. Informations toxicologiques****Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	> 2000 mg/kg	rat		
Irritation des yeux	Irritant.			



12. Informations écologiques

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Dégradabilité physico-chimique	Bonne élimination du produit présent dans l'eau par des procédés abiotiques, par exemple adsorption sur boues activées.			

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 8 mg/l	cyprins dorés		

Comportement dans les stations d'épuration

En cas d'introduction de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, altération de l'activité de dégradation des boues activées non probable.

13. Remarques relatives à l'élimination

Code déchets	Nom du déchet
07 06 99	déchets non spécifiés ailleurs

Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

eau

14. Prescriptions relatives au transport

Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)

Remarques

Non soumis à la réglementation des produits dangereux

Transport maritime (IMDG/GGV)

Remarques

Non soumis à la réglementation des produits dangereux

Transport aérien ICAO/IATA

Remarques

Non soumis à la réglementation des produits dangereux

15. Prescriptions générales

Remarques relatives à l'identification

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et le GefStoffV (Allemagne)

Phrases S

2	Conserver hors de la portée des enfants.
25	Éviter le contact avec les yeux.
8	Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.



BAYROL

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)

Date d'impression 21.10.2002

Modifié 21.10.2002

Complete (Comp. 2, Algicide)

16. Informations diverses

Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich

Renseignements puisés dans différents manuels techniques

Études toxicologiques NIOSH-Tox

Selon les législations en vigueur